

Switzerland-Bellinzona: Construction work

OJ S 67/2023 04/04/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona divisione Infrastruttura stradale

Postal address: Via C. Pellandini 2a

Town: Bellinzona

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: NON APRIRE - OFFERTA: N13 EP27 Castione-Roveredo, Lotto 103 - Scavo generale e opere ambientali

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

Main address: <https://www.simap.ch>

Address of the buyer profile: www.astra.admin.ch

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=1325615

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

N13 EP27 Castione – Roveredo, Lot 103 - Excavation générale et travaux environnementaux".

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Voir le point 4.6 "Autres indications".

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45240000 Construction work for water projects, 45112000 Excavating and earthmoving work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Main site or place of performance: Suisse CH – 6500 Bellinzona/TI e Comuni di San Vittore /GR e Lumino (TI)

II.2.4. Description of the procurement

Voir le point 4.6 "Autres indications".

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: Voir le point 4.6 "Autres indications". / Weighting: 1

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 30/09/2024 End: 27/03/2026

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Une prolongation du contrat est inscrite dans la ligne de compte si la libération nécessaire du crédit, les délais de la procédure d'approbation et/ou des événements imprévisibles l'exigent.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les preuves d'aptitude suivantes doivent être soumises dans leur intégralité, sans aucune modification, restriction ou réserve, avec le dossier d'appel d'offres (prédéfini) ; dans le cas contraire, l'offre ne pourra pas être prise en considération :

POUR CI1 : EXPÉRIENCE/RÉFÉRENCE DE L'ENTREPRISE

1 référence comparable.

Dans le cadre de l'évaluation de l'aptitude, une référence est considérée comme comparable si elle remplit au moins les conditions suivantes :

- Contexte des travaux : cours d'eau et/ou zones alluviales ;
- Type de travaux : élargissement et aménagement du cours d'eau avec consolidation des berges ou des fonds avec des blocs et/ou travaux d'excavation pour la formation de bras morts et d'étangs.
- Activités : nouvelle construction et/ou réhabilitation ;
- Montant contractuel de l'objet de référence : au moins 0,5 million de francs suisses hors TVA. Cette exigence peut également être remplie en soumettant deux objets de référence, l'un pour des travaux fluviaux avec consolidation des berges ou des fonds avec des blocs (au moins 0,4 million de francs suisses, hors TVA) et l'autre pour des travaux d'excavation pour la formation de bras morts et d'étangs (au moins 0,1 million de francs suisses, hors TVA).
- Les travaux doivent avoir été entièrement exécutés.

POUR CI2 : PERSONNE CLÉ, RÉFÉRENCE

Une personne clé aux fins de l'évaluation des critères d'aptitude est la personne qui exerce la fonction suivante :

PERSONNE CLÉ

Exigences minimales applicables à la personne clé pour le respect des critères d'aptitude.

1 Référence en tant que chef de chantier, chef de chantier adjoint ou fonction équivalente, dans le cadre d'un projet répondant à toutes les exigences suivantes :

- Contexte des travaux : cours d'eau et/ou zones inondables ;
- Type de travaux : élargissement et aménagement de cours d'eau avec consolidation des berges ou des fonds avec des blocs et/ou travaux d'excavation pour la formation de bras morts et d'étangs.
- Activités : nouvelle construction et/ou réhabilitation ;
- Montant contractuel de l'objet de référence : au moins 0,5 million de francs suisses hors TVA. Cette exigence peut également être remplie en soumettant deux objets de référence, l'un pour des travaux fluviaux avec consolidation des berges ou du lit avec des blocs (au moins 0,4 million CHF, hors TVA) et l'autre pour des travaux d'excavation pour la formation de bras morts et d'étangs (au moins 0,1 million CHF, hors TVA).
- les services doivent avoir été entièrement exécutés.

POUR CI3 : CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

- Confirmation qu'un maximum de 50 % des services sont sous-traités.
 - Preuve du chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire pour les années 2021 et 2022, qui doit être supérieur au double du chiffre d'affaires annuel du contrat ;
- Preuve/preuve d'aptitude à soumettre après la soumission de l'offre à la demande du client :
- excertpt du registre du commerce et du registre des poursuites,
 - extrait de la caisse de compensation AVS/AI/IPG/AD,
 - Confirmation de l'assureur LAA,
- attestation de l'assureur LAA, --confirmation du paiement de l'impôt anticipé, des impôts fédéraux, cantonaux et communaux ou de la taxe sur la valeur ajoutée
- les certificats d'assurance,
- tous datés de moins de 3 mois à la date de soumission de l'offre.

POUR CI4 : PREUVE DE DISPONIBILITÉ

Confirmation de la disponibilité du personnel clé :

- disponibilité minimale du chef de chantier 80 % en 2024 et 80 % en 2025 ;
- disponibilité minimale du directeur adjoint du site : 80 % en 2024 et 80 % en 2025 ;
- En cas de travail posté, le soumissionnaire doit fournir le gestionnaire de site ou un gestionnaire de site adjoint pour chaque équipe.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Toutes les entreprises qui sont économiquement et techniquement capables d'assumer le mandat et qui fournissent les preuves suivantes de leur aptitude sont invitées à soumettre une offre en francs suisses.

CI1 : EXPÉRIENCE/RÉFÉRENCE DE L'ENTREPRISE

CI2 : PERSONNE CLÉ, RÉFÉRENCE

CI3 : APTITUDE ÉCONOMIQUE/FINANCIÈRE

CI4 : PREUVE DE DISPONIBILITÉ

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/05/2023

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 01/06/2023 Local time: 23:59

Place:

Bellinzona

Information about authorised persons and opening procedure: La date d'ouverture des offres est provisoire. L'ouverture des offres n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les soumissionnaires provenant d'États non membres de l'Accord sur les marchés publics de l'OMC:

Aucun.

Conditions générales: Selon le contrat envisagé.

Négociations: Aucune inspection n'est prévue.

Exigences fondamentales: Le pouvoir adjudicateur n'attribuera ce marché qu'aux soumissionnaires qui remplissent les conditions de participation énoncées dans le dossier d'appel d'offres et dans la législation. Il s'agit notamment du respect des dispositions relatives à la protection des employés, aux conditions de travail, à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, à la législation environnementale et à l'absence de concurrence et de corruption.

Autres indications: 1. Objet et champ d'application du contrat Le développement et la réalisation du projet d'élargissement de la route nationale N13 sur le tronçon Castione-Roveredo (EP27) nécessitent la mise en œuvre d'importantes mesures de compensation environnementale dans les communes de Lumino, dans le canton du Tessin, et de San Vittore, dans le canton des Grisons. Les projets de compensation environnementale, inclus dans le projet d'intervention global EP27, sont intitulés : "Rinaturazione ai Fornas - rampes Moesa", "Rinaturazione Isola Sgravér" et "Passaggio faunistico San Vittore". L'objet de ce lot 103 est la renaturation des tronçons Isola Sgravér et Ai Fornas, ainsi que la construction de deux rampes sur la rivière Moesa (ci-après dénommée Moesa), du km 2 700 au km 5 120 de la N13 Castione - Roveredo. La renaturation de l'Ai Fornas comprend l'élargissement de la Moesa et des canaux latéraux, la sécurisation et la structuration des berges avec des blocs et des arbres entiers, et la construction de bancs de gravier et de sable. En outre, deux rampes structurées seront construites dans la Moesa avec des blocs et des rochers. La renaturation de l'Isola Sgravér comprend l'excavation de sept nouveaux bras morts répartis dans le périmètre du projet, ainsi que la construction de deux nouveaux cours d'eau. En outre, la construction d'une structure dérivée à l'entrée du compartiment d'Isola Sgravér est prévue, ainsi que l'aménagement du regard de Piodascia à l'extrémité opposée et donc à la sortie de l'eau d'Isola Sgravér vers la Moesa. Dans le compartiment Ai Fornas, il est prévu d'assainir la décharge du même nom et de restaurer La Crola, une zone actuellement contaminée par des néophytes envahissantes. Principales quantités prévues - Défrichage de souches env. 87 900 m² - Scarification de la terre végétale env. 13 000 m³ - Excavation générale env. 132 000 m³ - Transport des déblais env. 157 000 m³ - Criblage/concassage env. 16'200 m³ - Pose de TV env. 2'000 m³ - Pose de matériaux d'excavation env. 107'800 m³ - Fourniture de blocs de gneiss env. 13'700 t - Fourniture de blocs rocheux env. 1'000 t - Arbres entiers env. 60pcs - Rampes et seuils en pierre env. 9 pièces - Pierres (excavation, fourniture et pose) env. 55 pièces - Pose de souches env. 150 pcs - Déplacement d'espèces végétales env. 350 m² - Mélange granulaire env. 760m³ - Mélange bitumineux env. 380 t 2. CRITÈRES

D'ATTRIBUTION (CA) Les indications relatives aux critères d'attribution doivent être jointes au dossier d'appel d'offres (prédéfini) : CA1 : PRIX : PONDÉRATION DE 70 CA2 : QUALITÉ /FAISABILITÉ DE L'OFFRE : PONDÉRATION 20% ; divisé en : 2.1 rapport technique et installations prévues sur le site 10% ; 2.2 analyse des risques et concept de gestion de la qualité 5% ; 2.3 durabilité (économique, sociale et écologique) 5%. CA3 : QUALITE DE L'ENTREPRENEUR : EXPERIENCE DES PERSONNES CLEFS 10%, divisé en : 3.1 Chef de chantier 5%. 3.2 Chef de chantier suppléant 5%. Pour chaque personne, une note unique sera attribuée, qui tiendra compte de la référence présentée (similitude de la fonction et du travail de la référence avec la fonction et le travail du présent appel) et de l'expérience professionnelle documentée (en référence au projet du présent appel). ÉVALUATION DU PRIX La note la plus élevée (5) est attribuée à l'offre ajustée au prix le plus bas. Les offres dont le prix dépasse de 30 % ou plus celui de l'offre la plus basse se voient attribuer la note 0. Entre ces deux extrêmes, l'évaluation se fait de manière linéaire (arrondi à deux positions après la virgule). Les rabais éventuels ne sont pas pris en compte dans l'évaluation du prix. Barème d'évaluation des critères d'attribution de RESTANT L'évaluation se fait au moyen

d'une échelle de 0 à 5 : 0 = satisfaction des critères : non classable // qualité des indications : pas d'indication 1 = satisfaction des critères : très faible // qualité des indications : insuffisante, incomplète 2 = satisfaction des critères : insuffisante // qualité des indications : pas assez pertinentes pour le projet 3 = satisfaction des critères : normale // qualité des indications : moyenne, correspondant aux exigences de l'appel d'offres 4 = satisfaction des critères : bonne // qualité des indications : bonne 5 = satisfaction des critères : impeccable // qualité des indications : impeccable, contribution décisive à la réalisation des objectifs. Si un critère principal comporte des sous-critères, ceux-ci sont évalués. Le nombre de points du critère principal résulte de la somme des notes des sous-critères multipliée par leur facteur de pondération. CALCUL DE LA NOTE somme de toutes les notes multipliée par le facteur de pondération correspondant (note maximale possible : 5 [notes] x 100 [% pondération] = 500 points). 3. Le marché sera attribué si le projet fait l'objet d'un appel d'offres et si les crédits nécessaires sont disponibles. 4. La préparation de l'offre ne donne droit à aucun remboursement. Les documents d'appel d'offres ne seront pas restitués. 5. Le dossier d'appel d'offres est disponible en italien. 6. Exclusion : Aucune entreprise n'est exclue de la présente procédure. 7. Le contrat d'appel d'offres sera conclu et signé au Tessin. Par conséquent, il est soumis au droit de timbre conformément à la loi cantonale sur le droit de timbre et l'impôt sur les films. 8. Le mandant se réserve le droit de modifier les délais indiqués dans la documentation (en particulier ceux de l'adjudication et du début des travaux). Le soumissionnaire ne peut en aucun cas prétendre à une quelconque indemnité. 9. Tous les montants s'entendent hors TVA. 10. En cas de doute ou de contradiction, le texte de la publication en langue italienne fait foi.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: Deux copies papier et deux copies électroniques (sur une clé USB) de l'offre accompagnée de la documentation doivent être remises. Envoi par la poste : Courrier prioritaire A ou PostPac Priority (date du cachet d'un office de poste suisse ou étranger reconnu ; l'affranchissement automatique par l'entreprise ne constitue pas un cachet de la poste). Le soumissionnaire doit toujours être en mesure de prouver qu'il a respecté le délai de soumission de l'offre. Les offres reçues après la date limite ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit porter clairement la mention "NE PAS OUVRIR - OFFRE : N13 EP27 Castione-Roveredo, Lot 103 - Travaux de terrassement général et d'environnement", ainsi que le nom du projet. Remise en main propre : la livraison doit être effectuée dans le délai susmentionné, pendant les heures d'ouverture de la loge du portier (lu-jeu 08.00 - 12.00 / 13.30 - 17.00 / ven 08.00 - 12.00 / 13.30 - 16.00) contre récépissé (adresse voir point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse : Les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre dans le délai susmentionné à une représentation diplomatique ou consulaire suisse dans leur pays pendant les heures d'ouverture contre accusé de réception. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer le récépissé au service des achats par courrier électronique avant l'expiration du délai de livraison. Les offres envoyées par e-mail ou par fax ne sont pas prises en considération.

Remarques (Délai souhaité pour poser des questions par écrit) Les questions doivent être posées en italien sur le forum du portail simap. Les réponses généralement formulées seront publiées d'ici le 28.04.2023 sur le forum simap à l'intention de tous les candidats. Les demandes reçues après le 21.04.2023 ne seront pas prises en compte.
Publication de référence nationale: Simap de la 30.03.2023 ,doc. 1325615 Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 21.04.2023.
Dossier disponible à partir du 30.03.2023 jusqu'au 26.05.2023
Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: La documentation relative à l'appel d'offres ne peut être obtenue que sur le portail www.simap.ch ("download").

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht
Postal address: Postfach
Town: St. Gallen
Postal code: 9023
Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/03/2023